

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Eté
2017

TÉMOIGNAGE D'UN PASSAGE EN LYBIE

J'ai fui la Guinée Conakry avec ma famille. On était en danger : à la mort de mon père des gens du coin, armés et épaulés par des soldats corrompus nous ont harcelés, volant nos terres et tuant nos vaches. Traqué, j'ai dû fuir et me séparer de ma femme et de mes enfants pour assurer leur sécurité. Ils sont partis pour le Liberia avec mon frère.

Je suis allé au Niger. Là-bas beaucoup parlaient de la Libye et des possibilités de s'y faire de l'argent.

Je suis arrivé en Libye en août 2014 après avoir traversé le désert pendant duré 3 jours. Notre pick-up est tombé en panne, on devait pousser sous les coups des passeurs. On craignait de ne pas avoir assez d'eau.

Arrivés à Sebha en Libye, notre chauffeur s'est plaint de ne pas avoir été payé par le passeur. Il a menacé de tous nous tuer si nous n'avions pas payé. On était 33 au total, enfermés et surveillés par des hommes en uniforme et armés. Ils nous ont gardés 3 jours ; un seul repas par jour et, pour boire, de l'eau de mer. Puis nous avons été conduits ailleurs. Là, tôt le matin on nous envoyait travailler comme des esclaves sur un chantier de construction. 2 gars pointaient leurs fusils-mitrailleurs sur nous. Toute la journée, on montait des briques au 3e étage. Quant on avait fini, on mangeait, puis nous étions renvoyés au camp. Le gars qui nous surveillait a bien voulu m'aider et j'ai fui à Tripoli.

A Tripoli, j'étais enfin libre. J'ai commencé à travailler dans un café. Je travaillais de l'aube jusqu'au soir, 16h de travail par jour. La nuit, la porte était fermée à clef. Le propriétaire était armé. Quand il n'y avait pas de travail, il fallait rester dans la chambre. Le 1er mois j'ai été payé. Le 2e mois, on m'a pris l'argent que j'avais gagné le 1er mois. On m'a frappé. Je me suis enfui.

Je suis allé au pont, là où se réunissent les noirs qui cherchent du travail. Je travaillais pour 25 dinars par jour (15). J'ai été kidnappé par un gang de rue, le « Asmar gang » et enfermé dans un container avec 2 autres personnes pendant 2 semaines. Ils réclamaient de l'argent. Ils m'ont frappé aux pieds. Le boss a payé la rançon, 1000 dinars selon lui pour chacun de nous. Alors nous avons dû travailler pour

lui pour le rembourser.

Je suis parti à nouveau. J'ai rencontré un Syrien et un Pakistanais qui m'ont offert 20 dinars par jour (12) pour travailler avec eux dans la décoration. Le 2e mois le Syrien a été kidnappé dans sa voiture avec tout notre matériel de travail. On n'a pas eu de nouvelles de lui et j'ai attendu sans pouvoir travailler pendant 3 mois.

Alors je suis retourné au pont pour chercher du travail. J'ai eu un job dans le ramassage d'œufs. La police m'a arrêté : je n'avais pas de papier. J'ai été conduit à Rigdalen, ville libyenne à la frontière avec la Tunisie. Je suis resté dans une geôle pendant 2 mois. Des femmes nigérianes ne parlant pas l'arabe étaient violées tous les jours par des policiers. Comme je parle arabe, le chef de la police m'a demandé de traduire et m'a proposé en échange de transporter de l'essence de contrebande pour ses fils en Tunisie. On était plusieurs à le faire, on portait 40 l. chacun à bout de bras jusqu'à la frontière. On a été arrêtés plusieurs fois. On a fini par s'échapper. Un noir rencontré dans un quartier où les subsahariens se rassemblaient nous a aidés en nous conduisant vers Tripoli au checkpoint de Zwara qu'on a traversé la nuit à pied.

Je suis retourné au pont. A ce moment-là je suis tombé malade. Désespéré j'ai appelé mon ancien patron qui m'a donné un contrat officiel de décorateur pour une banque.

Ça faisait maintenant 2 ans que j'étais en Libye. Un jour les gars du gang Asmar sont venus et ont ouvert le feu à l'intérieur du bâtiment. Ils ont kidnappé des peintres pakistanais et des carreleurs syriens. Moi j'étais sur une échelle. Ils l'ont tirée et je suis tombé. Ils ont alors essayé de me tirer dans les jambes. Comme il n'avaient plus de munitions, ils m'ont mis des coups de couteau au visage jusqu'au moment où des voisins armés sont arrivés. J'ai profité du chaos pour m'enfuir.

J'ai alors décidé d'aller à Sabratha pour essayer de rejoindre Europe par la mer. Je n'y ai passé que 3 jours et j'ai payé 1500 dinars (1000 euros) pour embarquer sur un canot pneumatique...

Ce journal mural est un apériodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilés. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.

MUR - MURES aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Eté
2017

LE RETOUR DES EXPULSIONS VERS L' AFGHANISTAN

Pour la première fois depuis 2009, des Afghans sont renvoyés vers leur pays d'origine. Allemagne, Royaume-Uni, Norvège et France aujourd'hui multiplient les expulsions, mettant à mal le principe de non-refoulement vers des pays non sûrs.

Un accord informel signé en catimini en octobre 2016 entre la Commission européenne et le président Ghani prévoit l'expulsion de 80 000 Afghans, déboutés du droit d'asile dans les pays membres. En contrepartie, une aide au développement de 13,6 milliards d'Euros pour « reconstruire le pays » a été versée.

Pourtant la situation en Afghanistan empire, et tous le savent : selon une note officieuse de la commission européenne du 3 mars 2016 « En raison de la détérioration de la situation en Afghanistan ainsi que des pressions sur les Afghans en Iran et au Pakistan, le risque

de migrations vers l'Europe est élevé. Il s'agit de renforcer les interventions pour maintenir un espace d'asile dans la région. » Quel « espace d'asile » peut-il bien exister dans une région où 200 victimes d'attentats ont été recensées pendant le mois du ramadan ?

Qu'importe. En France, des expulsions ont été organisées tout le mois de juin. Les renvois sont même exécutés sur la base de laissez-passer européens, sans passer par le processus habituel de reconnaissance des citoyens par les autorités concernées. La résistance aux expulsions est peu médiatisée, et pourtant elle existe. Pour la contourner, les expulsions se font depuis des aéroports privés (Bron, Le Bourget...) et via des avions affretés spécialement pour les expulsions, loin des regards et des soutiens potentiels.

NON AUX EXPULSIONS !

Liberté pour Barry !



Barry, résidant depuis plusieurs années à Grenoble, s'est vu rejeter ses demandes de titre de séjour et s'est retrouvé, comme beaucoup, "sans-papier". Il a été arrêté et envoyé au Centre de Retention Administrative de Lyon. Par trois fois il a été conduit à l'aéroport et trois fois il a refusé d'embarquer. Il a été condamné pour sa résistance, puis finalement expulsé vers la Guinée le 13 août dernier après 2 mois et demi d'enfermement.

Le 31 mai, la police a expulsé un squat ouvert par les anciens habitant.e.s du squat du Village Olympique* et leurs soutiens. 11 personnes ont été conduites au commissariat, dont Barry venu rendre visite. Très vite, Barry a été isolé, sous prétexte qu'il était « spécial » et il a été emmené au CRA. Le 20 juin (journée internationale des réfugié.e.s), il a été conduit à l'aéroport pour être expulsé, il a une 1ère fois refusé d'embarquer. Le 11 juillet, il a empêché le décollage après avoir été mis de force dans l'avion. Il a été mis en garde à vue et jugé en comparution immédiate le 12/07. Ce jour-là, 2 autres personnes passaient en procès pour refus d'embarquement. Le proc a requis 5 mois de prison contre M. Barry disant qu'il "se croit tout puissant" et "remet en cause la souveraineté de l'état français" ! La juge l'a condamné à un mois ferme et il a été enfermé à Corbas pendant un mois. Le préfet lui a délivré une nouvelle OQTF* ainsi qu'une IRTF* pendant qu'il était enfermé.

Le jour de sa sortie, il a été emmené en pleine nuit directement à l'aéroport pour être embarqué dans un avion, où il empêché le décollage avant d'être débarqué. Après son retour au CRA et l'échec de son recours contre l'OQTF, Barry a finalement été expulsé le 13 août dernier.

La rétention et les tentatives d'expulsion, l'enfermement sont clairement un moyen de répression, une tentative pour instaurer la peur, briser les personnes et les décourager de s'organiser, de résister, et de lutter.

Depuis plusieurs mois maintenant les anciens habitants du VO et leurs soutiens font face à une répression féroce. Cela marque une volonté politique d'empêcher la création d'un nouveau squat pour les demandeurs d'asile et les réfugiés dans l'agglomération.

Alors que la classe politique fait preuve d'un racisme de plus en plus décomplexé, des tonnes de bâtiments sont à l'abandon, des milliers de personnes survivent à la rue et la guerre aux pauvres s'intensifie.

**LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION !
CONTRE LE RACISME D'ÉTAT, D'ETER' ET
SOLIDAIRES !**

*un immeuble squatté depuis 2012 où vivaient 100 personnes

* OQTF : Obligation à Quitter le Territoire Français, valable 1 an

* IRTF : Interdiction de Retour sur le Territoire Français, d'une durée pouvant varier de 6 mois à 5 ans.